



Évreux, le 8 juin 2016

Vigilance crue « jaune » concernant le secteur « Seine aval »

Les tronçons « Seine aval » et « Boucles de la Seine » sont repassés en vigilance jaune.

Malgré la décrue amorcée et la diminution progressive des coefficients de marée, le débit du fleuve reste important.

Aussi, le préfet de l'Eure recommande de demeurer prudent, notamment pour les activités situées à proximité ou sur la Seine, ainsi que pour les habitations implantées en zone inondable.

Contact Presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 35